



Snad CGT Enbd

QUELQUE CHOSE
À DÉCLARER ?



Le grain de sel

► Informer pour avancer !

Les titres

- Rien n'est fait !
- Revendications et Exigences !;
- Entre Carence et Défiance
- De Marseille à La Rochelle
- Les brèves
- Le CDAS et Le CHS-CT 17

Date : juin 2012

N° 2

▶ Rien n'est fait !

On y est arrivé : Nicolas Sarkozy est parti. Le 6 mai fut une belle victoire pour les travailleurs et la jeunesse. Maintenant, plus que jamais nous ne devons compter que sur nos propres forces et nos luttes.

L'ARRIVÉE DU NOUVEAU-NÉ

La section snad-cgt-enbd s'est voulu indépendante, vigilante et combative, par rapport au programme des candidats se réclamant de la défense des salariés. Cela demeure plus que jamais d'actualité aujourd'hui, avec le nouveau président, sans agressivité à priori, mais sans complaisance ni compromission non plus.

Dans notre monarchie républicaine, il peut régner ce sentiment étrange que l'élection du président est devenu l'alpha et l'oméga du pouvoir. Il n'en est rien, le gouvernement doit être validé par le vote de l'assemblée nationale. En l'occurrence, dans notre constitution, c'est le premier ministre et son gouvernement qui mènent la politique d'un pays. On pourrait donc se retrouver avec une cohabitation inédite au soir du 17 juin, avec l'application du programme de l'UMP.



Nous constatons au final que la politique UMP a dégradé notre pouvoir d'achat, nos missions et nos



conditions de travail. Seuls quelques uns auront su profiter pécuniairement de cette révolution permanente. Nous saurons rappeler au nouveau président que toutes les décisions devraient être frappées du sceau de la justice. Y a du boulot dans notre ministère.

La CGT aujourd'hui comme hier sera fortement impliquée dans la défense de l'intérêt des travailleurs.. . Nous ne baisserons jamais les bras, mais au contraire, nous continuerons à exprimer avec plus de force encore, avec l'ensemble des agents, des fonctionnaires, des salariés, les exigences

du monde du travail et le refus de payer pour une crise qui n'est pas la nôtre.

Si le nouveau gouvernement sorti des urnes après le 17 juin continue à appliquer une politique massive de suppression de postes au détriment des missions de service public dans notre ministère, nous en tirerons toutes les conséquences.

► Revendications et Exigences !

Devant le mépris assumé par la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects de ne pas prendre la mesure du malaise grandissant au sein de notre Administration et conscients des changements qui pourraient s'opérer dans les semaines à venir au niveau local comme au niveau national le SNAD CGT exige des réponses concrètes de ceux qui sont amenés à prendre des décisions sur l'avenir du service public douanier.

Au-delà de l'instauration d'une journée de carence pour certaines autorisations d'absence, les provocations de fin de règne d'une hiérarchie, obnubilée par sa logique comptable, ont soulevé un vent de colère parmi les agents des Douanes qui ne s'estompera que par l'ouverture de véritables négociations sur : L'institution des jours de carence pour les congés de maladie et son extension injustifiée à certaines autorisations d'absence, en application de l'article 105 de la loi de Finances 2012 et la règle de réduction des droits à l'acquisition de jours ARTT en conséquence d'un congé pour raison de santé . L'organisation des services et l'évolution des conditions de travail face au diktat des indicateurs de performance et à l'institution d'un véritable culte du secret sur l'avenir de l'organisation des services et de nos missions. La destruction des missions et la réduction perpétuelle des effectifs douaniers impactant, de facto, la motivation et la santé des agents. Le pouvoir d'achat :

Pour la revalorisation et la révision du des agents (allongement de catégorie B et C). La reconnaissance par dégâts provoqués par les



notable du point d'indice déroulement de carrière des carrières des agents pénibilité du travail : La l'Administration des réorganisations.

Nous revendiquons une égalité catégorielle du

primes et indemnités : indemnité de risque, supplément de rendement brigade, heures de nuit et jours fériés sur la base de celles allouées aux agents de catégorie A, la bonification des heures de prolongation de service en suite de contentieux. L'organisation des rythmes et conditions de travail doivent être évaluées et débattues en prenant compte de l'avis des personnels concernés et des représentants des personnels. Carrière : Les dispositions dévastatrices de la dernière réforme des retraites doivent être abrogées. En outre, nous exigeons que l'ensemble des primes soit incluses dans le calcul des pensions. Nous demandons également la correction des injustices liées aux différents décrets de reconstitution de carrière. Parce que personne ne peut remettre en cause notre conscience professionnelle Parce que nous jugeons que nos missions sont plus que jamais indispensables dans leurs rôles de régulateurs, protecteurs ou facilitateurs des échanges commerciaux. Parce que notre objectif est de faire évoluer positivement nos conditions de vie et de travail. Parce que nous considérons que d'autres choix sont possibles et que la Douane, dans son unicité, est économiquement et socialement indispensable. **Nous défendrons nos idées !!!!**

revalorisation et une montant de certaines

Notre mobilisation est sans faille, nous mènerons toutes les actions nécessaires pour faire aboutir nos revendications et conforter nos missions.

Entre la carence et la défiance !

Voilà près de deux semaines que de nombreux services sont dans l'action et nous vous avons informé des initiatives marquantes. Ces mobilisations ont pour fait déclencheur la décision du directeur général d'appliquer le jour de carence aux indispositions.

Nous ne reviendrons pas ici sur le fait que nous contestons fermement cette interprétation tant dans sa construction juridique que dans les principes dans lesquels elle veut s'inscrire. Nous l'avons déjà expliqué et nous poursuivons dans cette voie.

Par contre, nous devons rappeler qu'à notre sens, l'ignominie de base dans cette affaire est la notion même de jour de carence qui n'est rien d'autre qu'une punition appliquée à la maladie. Pour mémoire, le Sénat (à majorité PS) s'était opposé à cette disposition de la loi de finances. Nous attendons donc un geste en cohérence de la part du futur gouvernement.

Cependant, l'administration aurait bien tort de croire que ce mouvement n'est qu'une émotion « passagère » de la part des agents. En effet, le malaise est à l'évidence bien plus profond que cela :

- ▶ voilà des années que le Service Public dans son ensemble est attaqué tant dans ses fondements que dans le sort réservé à ceux qui le portent, à savoir les agents publics.
- ▶ en ce qui concerne la Douane, notre pain quotidien se (dé)compose ainsi : suppressions d'emplois et de services, impossibilité d'accomplir des missions pourtant essentielles pour la collectivité, conditions de travail dégradées et tyrannie de la gestion par la « performance », inquiétude sur l'avenir à terme.
- ▶ dans ce contexte, la provocation de la société ASF qui a demandé l'intervention de la Gendarmerie pour empêcher un contrôle douanier vient jeter de l'huile sur le feu. L'administration doit fortement réaffirmer la légitimité de l'intervention du service public douanier régalién face aux opérateurs privés d'infrastructures.

Alors ?

Alors, cela va continuer. L'intersyndicale appelle tous les agents à s'opposer résolument à cette lente déconstruction qui, si on ne la brise pas, ne laisse que peu d'espoirs à terme tant pour nos missions que pour les agents.

- ▶ Nous invitons tous les agents à se réunir en assemblée générale dans les jours qui viennent, afin de débattre de la situation et des moyens de lutter.
- ▶ Nous rappelons que toutes les mobilisations locales ou régionales ont notre soutien plein et entier.
- ▶ Afin que les nouveaux ministres aient très vite une perception assez nette de cet état de dégradation, nous proposons de multiplier les actions locales pour la défense du vrai service public douanier.
- ▶ D'ores et déjà, nous signifions à qui de droit que nous inscrivons notre action dans la durée et que faute d'une inflexion politique forte, « l'indisposition » perdurera et gagnera de nombreux sites : aéroports (principaux et secondaires), points de passage importants, installations portuaires, Transmanche (même si ce sont les JO de Londres qui sont à l'autre bout du tunnel)... L'administration qui, pour l'instant, n'a montré aucune considération ni volonté de dialogue envers la mobilisation des personnels, doit changer complètement d'attitude et commencer par retirer sa note du 16 avril pour créer les conditions d'un véritable dialogue social.



LE MOUVEMENT EN COURS EST L'EXPRESSION D'UN RAS LE BOL GÉNÉRALISÉ.

La Direction générale ne s'en sortira pas en le traitant par le mépris

► De Marseille à La rochelle !

Marseille.

Le Directeur Général a été retenu à la DI de Marseille par une délégation du SNAD CGT en congrès dans le département.

Notre tribun Général semble ouvrir une négociation sur la suspension de la note du 16 avril 2012.

Le combat continue, exigeons un moratoire sur les effectifs et les restructurations



L'heure n'est plus à la discussion mais à l'action



- ⇒ Face à l'obscurantisme et au dédain de notre Directeur Général,
- ⇒ Face à sa politique ignoble de remise en cause de nos acquis sociaux et pas seulement de nos indispositions passagères,
- ⇒ Face au ras le bol des réformes, des réorganisations, des suppressions de bureaux ou brigades, des suppressions du personnel, diktat du chiffre....
- ⇒ Pour le retrait pur et simple de sa note du 16 avril 2012



**Rendez-vous est donné aux journées des Directeurs les 20, 21 et 22
juin 2012 à l'ENBD**

Seule la mobilisation massive paiera !



Les brèves !



Coup de colère de Jojo..

Au lendemain du C.H.S. Jojo se fait le petit personnel!

- ⇒ Est-ce le fait de n'avoir pas eu gain de cause devant les autres directions du ministère, lors du dernier CHS-CT17 ?
- ⇒ Est-ce le fait de n'avoir pas réussi à interdire ces « gêneurs » d'organisations syndicales de se consulter pour « le vote » de la nouvelle déléguée départementale des services sociaux ?
- ⇒ S'est-il levé du mauvais pied ?

Bref, Monsieur Quiniou, acceptez les contradictions, base du dialogue social.



VOUS AVEZ DIT
MANIPULATEUR ?
DÉBONNAIRE ?
TRANCHANT ?
MAIS...
QUI SUIS-JE ?

Le Cap'taine Ricky!

Dernièrement au sein de la délégation des services sociaux, Cap'taine Ricky était à la recherche, dans le cabinet du médecin en consultation, du chauffeur de l'Enbd ayant osé gêner la sortie d'un véhicule d'une dame âgée en stationnant le véhicule administratif hors d'un emplacement matérialisé.

Résultat: « Je vais appeler Joël »

Le ricky du kikki, on ne lui changera pas sa nature humaine ! Mais peut être sa vocation. Serait-ce le futur médecin, sauveur du 3ème âge et pourfendeur des fonctionnaires subalternes?

Eclairage alarmiste.

Les agents de la BGAS étaient pratiquement dans l'obligation de se doter, sur leurs propres deniers, de lampes personnelles pour effectuer leurs rondes nocturnes.

Il y a de l'argent en urgence pour fleurir l'école, à l'occasion de la réunion des directeurs mais, pas pour remplacer la « maglite » HS.

Dans ce dernier cas il aura fallu attendre plusieurs demandes VH et presque 6 mois.

Commentaire: Que ce soit sous les sunlights, où en CHS, dès qu'il y a suspicion d'un éventuel danger pour l'agent des douanes, les Organisations Syndicales deviennent, pour notre cher « Joël » comme dirait Ricky, irréalistes, alarmistes (ouf!!!! Il n'a pas dit extrémiste)

Suite d' Ode

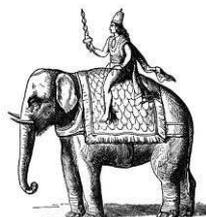
Quel peut être le service bénéficiant des Odes du grain de sel comme vous avez pu le lire dans le n°1 et la suite dans ce n°2 ?

Certains agents, se prennent depuis quelques temps déjà pour des divinités

Pouvons-nous espérer enfin une prise en considération de la dimension humaine par les agents qui détiennent le grand savoir risquant même parfois de se croire investi d'une mission divine, décidant du bon fondé d'une demande de mutation ou de l'octroi d'indemnité dû en matière sociale.

Une formation en ce sens ne serait pas superflue car à se prendre pour Sarasvati, le courroux d'Indra tu recevras

ALDEA



« En général, tout savoir acquis par des gens moralement frustrés et faibles offre le danger de les gonfler d'orgueil »

► Le CDAS du 1er juin et le CHS-CT 17 du 4 juin 2012

Le CDAS17 s'est réuni ce 1er juin 2012 à 9h00 sur le seul point de l'ordre du jour

Remplacement du délégué des services sociaux suite à l'annonce du départ en retraite de Mme Baillarguet

L'importance de ce point de l'ordre du jour a dû démotiver certaines organisations syndicales qui n'ont réussi à envoyer qu'une suppléante. Il a été pointé au président que la diffusion de l'appel d'offre n'a pas été envoyé dans les mêmes conditions en fonctions des directions. Dans certains services, il y a eu plus de 10 jours d'écart. Mme Baillarguet explique que cela peut être dû à sa période de congé. Carton rouge de la part du président.

Le président propose de tirer au sort l'ordre de passage des 4 candidates.

L'audition des 4 candidates se déroule correctement et les questions, de l'ensemble des élus du CDAS, sont axées sur la motivation, la connaissance du secteur social et des missions des services sociaux, leur éventuelle connaissance ou implication en milieu associatif etc... Les 4 candidates ont eu l'occasion de s'exprimer pleinement sur ces sujets et il n'a pas été facile de les départager.

Après une brève suspension de séance, ou notre tribun fonctionnel ne souhaitait pas que nous puissions en discuter entre les OS, il est bien évident que nous lui avons rappelé notre liberté en la matière, il est procédé au vote et le résultat, réputé Avis du CDAS17, a été communiqué très rapidement au service central qui statue et annoncera la décision finale.

Le CHS-CT 17 du 4 juin 2012 s'est réuni ce 4 juin voici un extrait du Compte Rendu relatif aux motocyclistes

· Examen des registres santé et sécurité au travail :

Point particulier «fiche-navette ENBD n°114 » relative aux conditions d'exercice des contrôles dynamiques de nuit pour les agents des douanes motocyclistes en formation à l'ENBD, avec demande de modification ou mise à jour du DUERP de la DGDDI (ENBD). **Ce point a été rajouté à l'ordre du jour à la demande d'une OS**

après débat l'ISTT n'est pas en désaccord sur le fait de l'inscription de ce risque sur le Document Unique des Évaluations des Risques professionnel. L'ISST ne voit pas non plus d'inconvénient qu'en tant que stagiaire, ils le fassent inscrire au niveau du DUERP. Il demande par contre que l'aspect purement technique de cette question soit posée au niveau de la Direction Générale des douanes. Le CHS-CT n'ayant pas vocation à discuter des aspects techniques de formations.

Les organisations syndicales explique que la formation ne respecte pas l'instruction-cadre sur ce travail de nuit. De plus, le lieu du stage leur paraît dangereux. Problème de circulation des véhicules, en zone mal éclairée et en double sens

Le but de cette formation est d'extraire des véhicules de la circulation en période de nuit pour le conduire sur un parking en vue d'un contrôle. Exercice fait avec trois motards. La direction des douanes explique cette procédure .

Une OS explique qu'ils s'entraînent sur des véhicules qui ne sont pas conformes à la réalité du terrain et aux nouvelles orientations en matières de contrôles, mais le lieu à le seul intérêt d'être le plus proche de l'ENBD.

La CGT évoque les différents changements de doctrine d'emploi pour les motards depuis 1989 avec l'apparition progressive de l'encadrement du contrôle de nuit. Les dernières préconisations en matière de sécurité, depuis le rapport d'enquête du CHS-DI 86 suite au décès en service du motard des douanes à Poitiers, insiste sur le caractère sécuritaire. Il apparaît donc logique que les risques évoqués dans cette fiche doivent être indiqués dans le DUERP car le contrôle effectué de nuit n'est pris en compte actuellement que de manière succincte. De plus le lieu de formation n'est en aucun cas sécurisé du fait du double sens de circulation même si la direction insiste sur le peu de circulation routière la nuit. La CGT est consciente que le risque zéro n'existe pas mais la formation se doit d'être au plus prêt du risque zéro.

La direction de l'ENBD insiste lourdement sur le fait que, d'après elle, cette demande est surtout initié par le désintérêt certain des motards pour les services de nuit mais elle est quand même d'accord pour qu'il y ait inscription au DUERP de ce nouveau danger. Dont Acte !

Une OS demande qui a formé les formateurs à ce stage. La direction de l'ENBD précise que les formateurs ont une longue connaissance du terrain. Il est rappelé à la direction que Les auteurs de la fiche navette ne sont pas des primos-stagiaires et sont également issu du terrain. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils réalisent des contrôles de nuit avec une recherche systématique de sécurité.

Une OS demande s'il y bien recevabilité du dépôt d'une fiche navette par des stagiaires ou du public.

Le président explique que c'est le contenu de la fiche navette qui implique sa prise en compte par le CHS-CT et non le demandeur.

« Il ne faut se permettre d'excès qu'avec les gens qu'on veut quitter bientôt. »

de Pierre Choderlos de Laclos

Bulletin d'adhésion 2012

J'adhère à la CGT : Nom : _____ Prénom : _____

Grade : _____ Echelon : _____

Service : _____

Date : _____ Signature : _____

A renvoyer à : Secrétaire : DESMET Françoise STA

Trésorier : NOWAK Eddie BGAS



17, Rue du Jura
17000 La Rochelle
Cedex 1



Messagerie : cgt-enbd@douane.finances.gouv.fr